

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>12<sup>eme</sup></b>
Nom de site	RUE L.BRAILLE	Numéro	751286
Adresse du site	<b>44 bis, rue de la Véga</b>	Hauteur	R+7 (28 m)
Bailleur de l'immeuble	Social PARIS HABITAT	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.</b>		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>28/11/2013</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	<b>27/01/2020</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	<b>27/03/2020</b>

Historique et contexte	<b>Version précédente validée à la CCTM du 28/11/2013</b>
------------------------	---

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne <b>l'ajout de trois antennes</b> et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du <b>700 MHz</b> , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences <b>700/800/900/1800/2100/2600 MHz</b> ) orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 1,90 m et 2,60 m	Tilts (degrés)	3° à 10°
Estimation	<b>0° &lt; 4V/m ; 120° &lt; 4V/m ; 240° &lt; 5V/m</b>	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers	<b>Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes.</b>		

#### Incidence visuelle

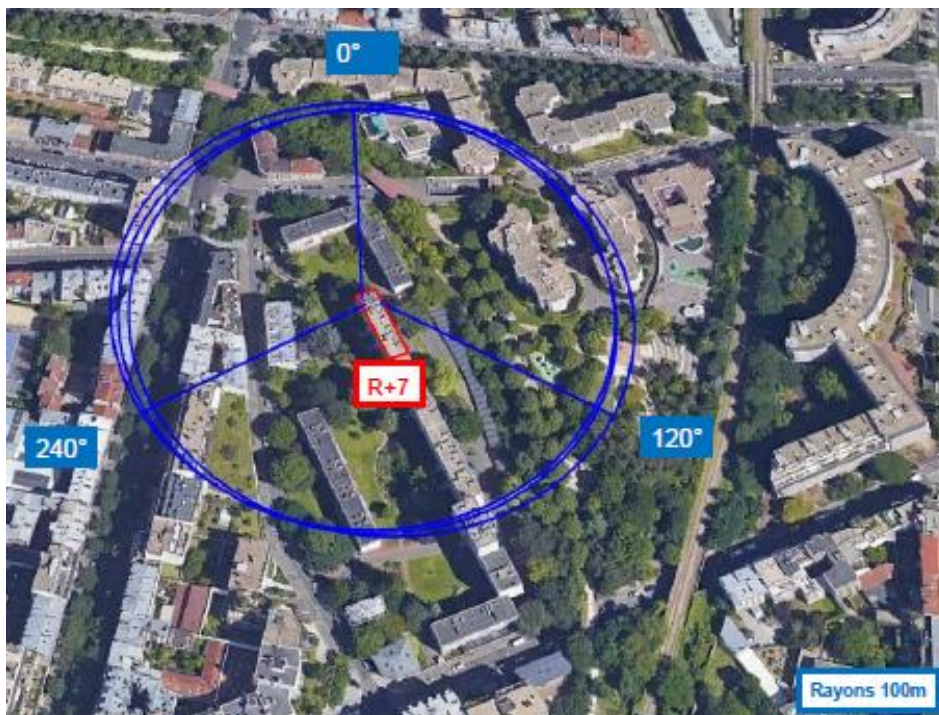
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. Une antenne inactive par secteur sera ajoutée à la même HHA que les antennes existantes et avec les mêmes azimuts. Les antennes existantes et les nouvelles antennes inactives seront distantes d'environ 50 cm.
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).
Hauteur antennes/sol	32,20 m azimuts 0° et 240° ; 33,20 azimut 120°

#### Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	---------------------------------------	---

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES

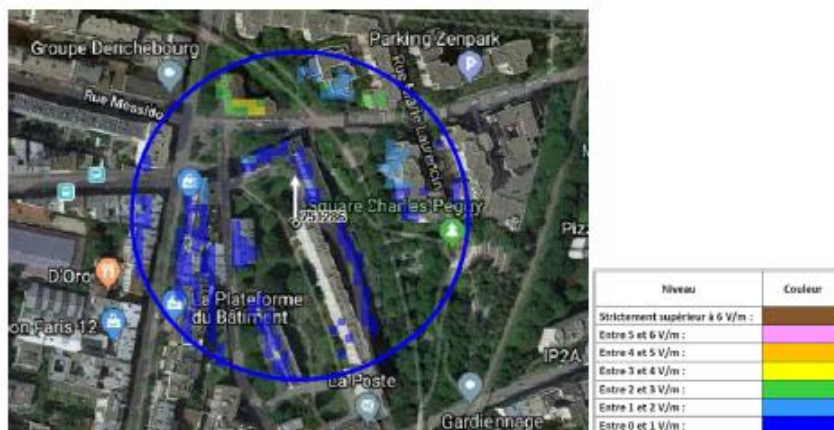
**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



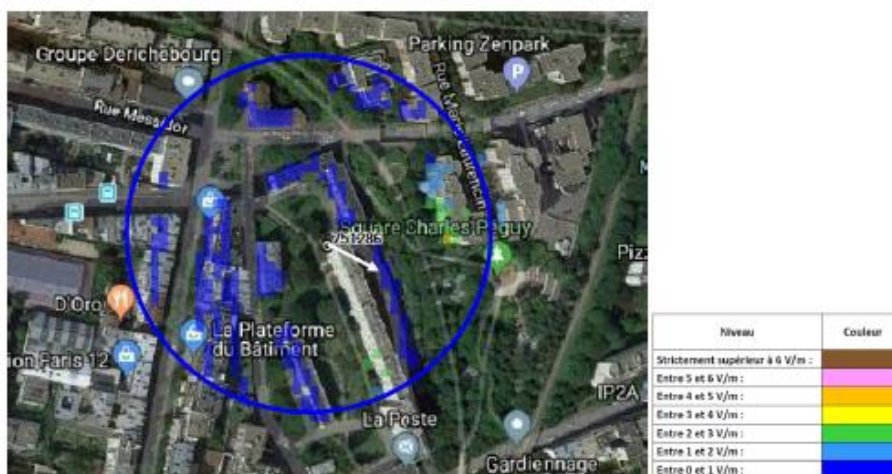


## Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 30 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 30 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 30 m.



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	Entre 3 V/m et 4 V/m	Entre 3 V/m et 4 V/m	Entre 4 V/m et 5 V/m
Hauteur	30 m	30 m	30 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :

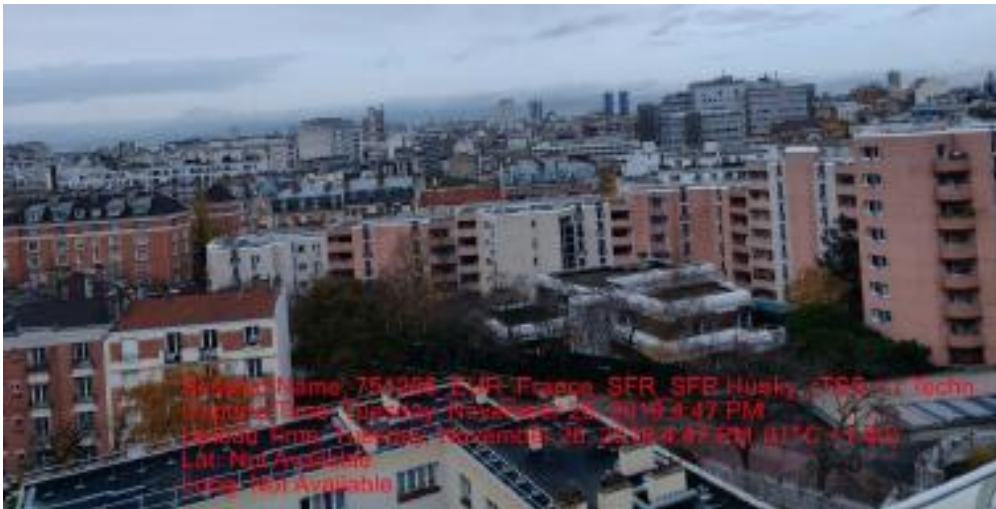
Photomontage du site vu depuis la rue



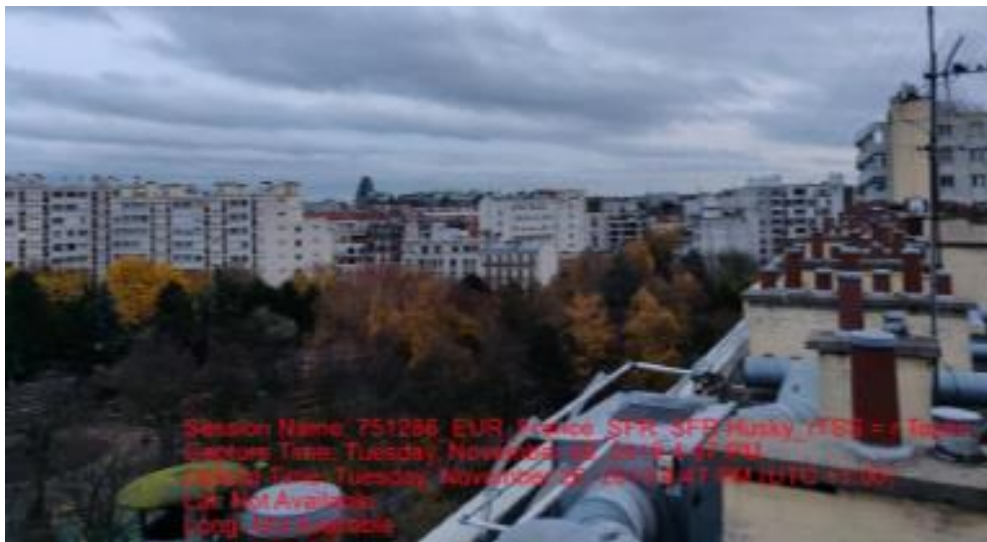


**Vue des Azimuts**

AZIMUT 0°



AZIMUT 120°



AZIMUT 240°

